



Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 14 décembre 2018.

Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 26 décembre 2018.

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, Massart, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Gosset, Waymel.

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 27-18

DECIDE

- d'approuver le budget primitif 2019 qui fait apparaître un montant de dépenses de fonctionnement de 3.609.519,43 € pour un montant de recettes équivalent
- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;
- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat ;
- de fixer à 1.000 € la contribution qui sera sollicitée auprès de chaque membre du Syndicat.

VOTANTS : 8

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 11 JAN. 2019

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX